

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 73 - du 6 juin 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Véronica Rigondet

Cheffe de service des activités de soins palliatifs du CH de Bourges

« Il faut réussir le virage du domicile ! »

Dans notre interview de la semaine, Véronica Rigondet évoque les freins et les leviers du développement des soins palliatifs en région. Elle plaide notamment pour un renforcement des moyens humains et financiers, afin de mieux prendre en compte les souhaits et les spécificités des patients. Explications.

La région déploie des moyens importants pour développer les soins palliatifs. Quel regard portez-vous sur la dynamique actuelle ?

La dynamique est plutôt bonne dans le Centre-Val de Loire. Bien structuré, le réseau régional est globalement efficace. La coopération interprofessionnelle aussi. Malgré leur relative fragilité, les comités départementaux des soins palliatifs favorisent la réponse aux besoins des patients et la prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain. Médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux... La région se distingue également par la présence d'équipes mobiles de soins palliatifs dans la plupart des établissements de santé. Elles interviennent sur place, mais aussi au domicile des malades, qui reste une voie de progrès majeure dans la prise en charge. Cette volonté, clairement exprimée par les patients et les aidants, doit être davantage considérée par les tutelles. Financé par notre agence régionale de santé, la labellisation et le développement des USP et des HDJ vont permettre de fluidifier les parcours, de prévenir les situations complexes

et de proposer une prise en charge adaptée, notamment pour les cas éthiques ou sociaux difficiles.

Inégalités d'accès, manque de lits, coordination des acteurs... Quels sont les principales difficultés observées dans le cadre de votre pratique ?

Le manque de ressources médicales et paramédicales est le premier de tous les freins, car il occasionne des pertes de chance et restreint les possibilités de choix pour les patients et leur famille. Le nombre de généralistes et de spécialistes disponibles est clairement insuffisant, ce qui peut entraîner des retards de diagnostics et de prises en charges tardives, faute de suivi médical. L'accès aux soins spécialisés ou aux aides favorisant le maintien à domicile sont deux problématiques majeures dans la région, même si la concertation et la coordination entre acteurs fonctionnent bien. Ces difficultés se traduisent par une saturation des urgences qui accueillent des patients dans des situations souvent critiques. Malgré les récentes avancées, le nombre de lits est nettement inférieur aux seuils fixés, notamment pour les unités de soins palliatifs. Certaines zones rurales ou peu peuplées restent mal desservies, avec des temps d'accès aux soins beaucoup trop longs.

Quelles sont les voies de progrès souhaitables ?

L'augmentation des lits de soins palliatifs sera une évolution importante, mais elle ne fera pas tout, car nous manquons de bras. La formation de nouveaux professionnels et le renforcement des compétences seront donc indispensables pour absorber la hausse de la demande. La formation continue sera également essentielle, notamment pour connaître la loi Claeys-Leonetti et éviter l'obstination déraisonnable. Outre le développement des soins palliatifs à domicile, la création de maisons d'accompagnement dans les territoires serait une solution intéressante, en particulier pour les patients qui ne peuvent pas rester chez eux, mais qui ne nécessitent pas une hospitalisation lourde. Cette alternative serait aussi un soulagement pour les familles et les aidants. A plus large échelle, la sensibilisation de la population et des professionnels demeure un enjeu critique. Des actions spécifiques devront être menées pour mieux faire connaître les droits et les dispositifs existants, et améliorer leur compréhension et leur accès.

« La dimension humaine est un facteur prépondérant dans la prise en charge de la fin de vie »

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la proposition de loi sur les soins palliatifs et d'accompagnement ?

La première partie des débats parlementaires sur la fin de vie et les soins palliatifs illustre la sensibilité et la complexité du sujet. Il est encore trop tôt pour commenter les deux textes adoptés par les députés. Le parcours législatif ne fait que commencer et les lignes vont beaucoup bouger. Une chose est sûre : les soins palliatifs soulèvent des enjeux éthiques, démographiques et organisationnels qui exigent des moyens humains, techniques et financiers renforcés pour créer de nouvelles équipes d'intervention rapides, ouvrir de nouvelles unités spécialisées et soutenir les capacités de formation. Le recrutement de professionnels qualifiés, que ce soit sur le plan clinique et psycho-social, sera une condition sine qua non pour remplir nos missions, répartir plus équitablement les ressources dans les territoires et réussir le virage du domicile. La dimension humaine est un facteur prépondérant dans la prise en charge de la fin de vie.

Soins palliatifs : deux projets ambitieux

Dans le cadre du cinquième plan national des soins palliatifs (2021-2024), l'ARS Centre-Val de Loire a lancé deux appels à candidatures. Les premières réalisations sont en cours.

Unité de soins palliatifs : cet appel à candidatures, lancé en juillet dernier, doit permettre de couvrir les deux départements non-couverts, soit l'Eure-et-Loir et de l'Indre, mais aussi de labelliser des structures existantes, comme celle du Pôle santé Léonard de Vinci, qui a été officiellement reconnue. Les deux nouvelles USP bénéficieront d'un financement de 300 000 euros, dont la moitié au démarrage. La Cellule d'animation et de coordination régionale de soins palliatifs accompagne les deux porteurs de projets dans la création de ces nouvelles unités.

Hospitalisation de jour en médecine palliative : cet appel à candidatures, également lancé en juillet dernier, doit permettre de développer les hospitalisations de jour dans les services de médecine palliative. Six projets ont été labellisés : Bourges (18), Chartres et Dreux (28), Pôle santé Léonard de Vinci (37), Blois (41) Centre hospitalier de l'agglomération Montargoise (45). Chacun de ces six HDJ bénéficiera d'un financement de 30 000 euros, dont la moitié a déjà été versée.

Lits identifiés de soins palliatifs (LISP) : un appel à candidatures a été réalisé pour les structures SMR (labellisation publiées d'ici fin juin), et un autre est à venir pour les services de médecine.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Véronica Rigondet, cheffe de service des activités de soins palliatifs du CH de Bourges

EN DIRECT DES TERRITOIRES

4^e année d'internat de médecine générale, la région dans les starting-blocks

Eure-et-Loir : Yannick Neuder confirme le soutien au projet de nouvel hôpital de Dreux

Indre : Le projet de pôle de santé public-privé avance à Châteauroux

Indre-et-Loire : L'EHPAD de Villeloin-Coulangé repense le travail du prendre

EN BREF

Bandelettes urinaires : des établissements désormais habilités pour mieux encadrer les interventions

Alerte, un collectif engagé contre la précarité alimentaire

Loiret : au CHU d'Orléans, des casques pour observer le cerveau en HD

Indre : une infirmière aux manettes d'un Bu'Santé dès l'été

EN PRATIQUE

Des outils pour accompagner les victimes de psychotraumatisme

APPELS À PROJETS

soin

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

338

c'est le nombre de lits de soins palliatifs dans la région

LA MÉTÉO SANITAIRE

Deux cas de MPOX dans la région

AU PROGRAMME

Atelier prévention des chutes

Biennale de la santé sur le thème de la santé environnementale

Dispositif "La Loire à don'f"

Action de prévention de la CPTS Sud 28

Portes ouvertes du Centre de Simulation Orléans (CeSimO)

Formation e-learning sur le cancer du pancréas

LE COIN RH

Bruno Bénard, directeur des PEP 18

In Memoriam

Dr Eric Revue, ancien chef des urgences du centre hospitalier de Chartres

EN DIRECT DES TERRITOIRES

4e année d'internat de médecine générale, la région dans les starting-blocks



À partir de novembre 2026, les internes en médecine générale effectueront une 4e année de formation, appelée « année de Docteur junior ». Cette année supplémentaire, composée de deux semestres de stage, constitue une opportunité majeure pour renforcer la présence médicale dans les territoires où l'accès aux soins est le plus fragile, tout en accompagnant la fin de formation des futurs médecins généralistes. En Centre-Val de Loire, l'ARS a présenté aux élus une méthode de répartition inédite, bien

Eure-et-Loir : Yannick Neuder confirme le soutien au projet du nouvel hôpital de Dreux



Cela faisait de nombreuses années que le CH de Dreux n'avait pas reçu de visite officielle. C'était donc un événement tout à fait exceptionnel que la visite, le 26 mai dernier, du ministre de la Santé Yannick Neuder. Et au moment où le CH prépare activement son projet de reconstruction, cette visite avait une couleur toute particulière. « Le ministre a fait la visite des

accueillie : chaque territoire départemental dispose d'un "droit de tirage", avec un plancher garanti de 5 postes, puis une répartition proportionnelle à la population vivant en zones d'intervention prioritaire (ZIP). Ce n'est pas le conseil départemental qui en est titulaire, mais bien l'ensemble des acteurs de chaque territoire départemental — professionnels de santé, structures de soins, élus, université — à qui l'on fixe un objectif collectif : mobiliser pour accueillir des docteurs juniors dans les zones les plus marquées par la désertification médicale. Cette approche vise à permettre aux internes de 4^e année de terminer leur formation dans les territoires qui ont le plus besoin de médecins, avec l'espoir qu'ils aient envie de s'y installer par la suite.

Voici la répartition pour la première promotion (124 internes) :

Cher (18) : 19 docteurs juniors

Eure-et-Loir (28) : 26

Indre (36) : 13

Indre-et-Loire (37) : 5

Loir-et-Cher (41) : 19

Loiret (45) : 42

Ce principe de répartition s'appliquera chaque année, avec l'arrivée d'une nouvelle promotion de docteurs juniors. Mais il repose sur un engagement collectif fort : chaque territoire doit identifier les terrains de stage adaptés pour accueillir les internes dans de bonnes conditions. Faute de quoi, les postes non pourvus seront "reversés" vers les départements en capacité d'en accueillir davantage. C'est donc à nous tous — CPTS, maisons et centres de santé, élus, université, ARS — de construire ensemble des conditions attractives d'accueil et d'encadrement, pour que ces futurs médecins découvrent des territoires dans lesquels ils auront envie de rester. Cela suppose également de renforcer le nombre de praticiens agréés maîtres de stage universitaires (PAMSU), en lien avec les besoins croissants liés à cette réforme.

« Nous devons assurer des terrains de stage pour chacun d'entre eux, rappelle le Pr Denis Angoulvant, doyen de la faculté de médecine de Tours. Si nous en manquons, nous risquons de devoir les orienter vers des stages

urgences, du centre 15 et de la réanimation, nous lui avons présenté le projet de nouvel hôpital qu'il a considéré pertinent. Il a donné un accord de principe et nous a encouragés à poursuivre les démarches en cours », relate Hugo Montamat, directeur du centre hospitalier Victor Jousselin de Dreux. Pour un montant de 236 millions d'euros (dont 141 de l'Etat), ce projet doit aboutir à la rénovation d'un bâtiment construit en 1970 et devenu obsolète. Le futur hôpital comprendra par ailleurs une construction neuve de plus de 42 000 m² contre 38 000 m² actuellement. « L'enjeu est d'améliorer la qualité d'hébergement avec 90% de chambres individuelles mais aussi le parcours patients », résume Hugo Montamat. Le projet a été travaillé en lien étroit avec l'ARS, il est désormais en phase finale et a été transmis pour expertise au Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Si tout se passe comme prévu, les études approfondies des architectes se poursuivront jusqu'en 2027. La phase principale des travaux débutera en 2028 avec une livraison prévue pour 2032. La démolition de l'actuel bâtiment principal sera quant à elle, opérée entre 2035 et 2036.

Indre-et-Loire : L'EHPAD de Villeloin-Coulangé repense le travail du prendre soin



Comment retrouver la motivation et l'amour de son métier ? L'EHPAD de Villeloin-Coulangé et le Service d'aide à domicile de l'ADMR de Loches ont mené en avril une

hospitaliers, ce qui n'est pas l'objectif avec cette quatrième année. Cela implique une mobilisation des médecins généralistes. Nous comptons sur eux. »

Indre : Le projet de pôle de santé public-privé avance à Châteauroux



La directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, Clara de Bort, s'est rendue à Châteauroux, mercredi 28 mai, pour faire un point d'étape sur le projet de pôle de santé public-privé associant le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc et son nouveau directeur Cyrille Harmel, et la Clinique Saint-François (groupe Elsan). « Cette réunion a constitué une étape importante dans l'élaboration d'une dynamique collective au service de l'offre de soins de ce territoire », s'est réjouie Clara de Bort, qui a salué « la volonté commune d'avancer dans une logique de coopération équilibrée ». Le projet de rapprochement vise à proposer une offre hospitalière plus lisible et plus attractive pour les médecins, les internes et les étudiants en santé. Une gouvernance de projet commune, médico-soignante et administrative, réunissant les deux établissements, devra être définie collégialement cet été pour être opérationnelle en septembre. Ce pôle de santé va permettre de renforcer les capacités installées (lits et places), améliorer la qualité de prise en charge et proposer de nouvelles filières (notamment en court-séjour et en aval de la chirurgie). Par ailleurs, un plateau technique modernisé avec 8 salles d'opération sera mis à disposition des médecins et des chirurgiens des deux entités de même qu'un robot chirurgical. Les travaux de rénovation et d'extension des blocs

expérimentation inédite. Baptisée « Panser le travail pour prendre soin », et menée par deux équipes de 15 professionnels volontaires des deux structures (aides soignants, direction, fonction RH, psychologue, coordinatrice des soins), cette démarche, encadrée par le cabinet Energia, a permis de faire bouger les lignes autour de l'approche domiciliaire et le projet de vie individualisé. « *Le bilan de l'expérimentation est très positif, affirme Elodie Badet, directrice de l'EHPAD de Villeloin-Coulangé. Cette analyse professionnelle collective a amené chacun à s'interroger sur sa manière de faire et sur le sens qu'il donne à son travail.* » Cette expérience a permis aux professionnels de faire un pas de côté par rapport à leur fiche de poste et d'agir autrement pour répondre aux attentes des résidents. Parmi les premiers points identifiés, il a par exemple été retenu de laisser davantage les résidents personnaliser leur chambre ou de les faire participer, quand c'est possible, au ménage de leur chambre, ce qui leur redonne de l'autonomie et redonne du temps aux professionnels. « Nous sommes sortis grandis humainement et professionnellement de cette expérience. Notre objectif est d'étendre l'expérimentation et de faire participer d'autres professionnels et d'autres résidents », conclut Mme Badet, persuadée que cette initiative permettra de fidéliser les professionnels en poste en les responsabilisant et en ravivant la flamme pour leur métier.

opératoires s'étendront sur 28 mois et devraient démarrer à l'été 2025 pour s'achever en 2028, permettant d'avoir un pôle de santé public-privé regroupé sur le site hospitalier. Le rapprochement des activités de médecine palliative et des soins médicaux de rééducation est quant à lui prévu d'ici la fin 2025. Le pôle de santé devait permettre de garantir une offre de soins de qualité et accessible à tous les habitants de l'Indre et de répondre aux défis de tensions démographique de l'offre hospitalière.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

338

lits de soins palliatifs sont disponibles sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire dont 51 dans le Cher, 53 en Eure-et-Loir, 41 dans l'Indre, 60 en Indre-et-Loire, 49 en Loir-et-Cher et 84 dans le Loiret, selon les statistiques de la Cellule d'animation et de coordination régionale de soins palliatifs de Centre-Val de Loire.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Cas de Mpox et de rougeole dans la région

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS a été destinataire de deux déclarations de Mpox, confirmés biologiquement, mais sans lien entre eux. Un cas a été déclaré dans l'Indre-et-Loire, l'autre dans le Loiret. Il s'agit de cas de MPox de clade 2, concernant des hommes adultes. Dans ce contexte, les acteurs en charge de la santé sexuelle ont été à nouveau sensibilisés, l'occasion de rappeler l'enjeu de la vaccination et des actions de prévention auprès des publics cibles de cette pathologie (HSH, travailleurs du sexe particulièrement). Santé Publique France fait état de 48 cas de MPox de type Clade 2 sur le 1er trimestre 2025, tous concernant des hommes adultes : notre vigilance doit se maintenir. Plus d'informations sur le site de Santé Publique France ([Mpox | Santé publique France](#)), sur le site de [Mpox Info Service](#) : - 0 801 90 80 69, le dispositif grand public de conseil et d'aide à distance.

Deux cas de rougeole concernant un adolescent et une jeune femme enceinte ont par ailleurs été déclarés en cette fin mai dans le Loiret (cas sans lien entre eux). Le contact tracing a été effectué par l'ARS en partenariat avec les établissements de santé et cabinets libéraux, le rectorat, les employeurs et la médecine du travail. Vigilance à poursuivre autour de cette pathologie ([Rougeole – Santé publique France](#)) avec une attention toute particulière à porter aux personnes les plus

vulnérables : femmes enceintes non immunisées, personnes immunodéprimées, enfants de moins d'un an.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Bandelettes urinaires : des établissements désormais habilités pour mieux encadrer les interventions



Certaines femmes souffrant d'incontinence urinaire ou de prolapsus (descente d'organes pelviens) peuvent se voir proposer une intervention chirurgicale avec pose d'implants (bandelettes sous-urétrales ou implants de suspension). Si ces traitements peuvent apporter un réel soulagement, ils ont parfois entraîné des complications graves. Face à cet enjeu de sécurité, de nouvelles règles nationales ont été mises en place. Elles renforcent l'encadrement des interventions et des explantations (retrait des dispositifs en cas de complications).

Désormais, seules des équipes spécifiquement formées, exerçant dans des établissements autorisés, peuvent réaliser ces actes. Ces établissements doivent justifier d'une activité régulière (au moins 25

Alerte, un collectif engagé contre la précarité alimentaire



Comment combattre la précarité alimentaire et favoriser une alimentation favorable à la santé ? Engagé pour l'accès à l'alimentation saine et choisie pour tous, le Collectif Alerte Centre-Val de Loire (qui regroupe 200 associations caritatives), a organisé le 14 mai à Olivet une conférence consacrée à l'insécurité alimentaire et à la sécurité sociale de l'alimentation, à laquelle ont notamment pris part la DREETS Centre-Val de Loire, le Commissariat régional à la lutte contre la pauvreté, l'URIOPSS, et l'ARS. Pointant les limites du système actuel d'aide alimentaire face à la forte montée du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire depuis la crise Covid, plusieurs acteurs ont invité à explorer la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation. Déjà expérimentée depuis 2017 dans plusieurs territoires pilotes, la sécurité

interventions par an) et respecter plusieurs critères de qualité et de sécurité.

En région Centre-Val de Loire, l'ARS a désigné les établissements suivants pour pratiquer ces interventions : les centres hospitaliers de Bourges, Dreux, Chartres, Tours, Blois (uniquement concernant pour les implants de suspension, pour ce dernier) et Orléans, et les établissements privés Guillaume de Varye, l'hôpital privé d'Eure-et-Loir, St François, St Gatien, Pôle santé Léonard de Vinci, Polyclinique de Blois, Archette et Oréliance.

Pour les explantations, une liste nationale de 27 centres spécialisés a été publiée par arrêté.

L'information des patientes est également au cœur de cette réforme : avant toute décision, les bénéfices attendus et les risques doivent être clairement expliqués, et une concertation entre professionnels de santé est obligatoire.

Plus d'infos [sur le site du ministère](#) .

Loiret : au CHU d'Orléans, des casques pour observer le cerveau en HD



sociale de l'alimentation vise à étendre à l'alimentation et à l'agriculture les principes du régime général de la Sécurité sociale qui permet à chaque citoyen de cotiser en fonction de ses moyens et d'utiliser sa carte de sécurité sociale alimentaire selon ses besoins pour se nourrir sainement auprès d'agriculteurs sélectionnés selon des critères environnementaux et sociaux. L'alimentation est un sujet majeur pour l'ARS, membre du Comité régional de lutte contre la précarité alimentaire, qui finance notamment des projets sur l'éducation alimentaire. L'ARS reste attentive aux expérimentations menées et est en attente de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat et du Programme national nutrition santé 5 qui devraient paraître à la rentrée.

Indre : une infirmière aux manettes d'un Bu'Santé dès l'été



La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Val de Creuse porte la mise en place d'un Bu'Santé financé par l'ARS à la suite d'un appel à projet lancé fin 2023.

« Nous y avons répondu car notre territoire est confronté à une problématique de désertification médicale et d'accès aux soins », rapporte Faustine Marcourt, coordinatrice de la CPTS. Le Bu'Santé se présente sous la forme d'un camping-car aménagé avec du matériel portatif et un espace d'entretien. L'infirmière, au volant du Bu'Santé, pourra être sollicitée pour trois types d'actions. Pour les patients disposant d'un médecin traitant, elle pourra réaliser des examens prescrits. Parmi les gestes techniques envisagés, uniquement ceux

Le CHU d'Orléans s'est doté de casques de haute résolution pour réaliser des électroencéphalogrammes (EEG) de haute définition. « Munis de 256 électrodes, ce casque permet d'enregistrer la totalité de l'activité cérébrale électrique et, à la demi-seconde près, de voir quelles sont les zones du cerveau qui sont en train de se parler dans telle ou telle activité », explique le Pr Marc Vérin, neurologue et vice-président en charge de la recherche au CHU d'Orléans, dans [une vidéo de La République du Centre](#). Mis au point ces dix dernières années, ce casque change complètement la manière d'aborder le fonctionnement cérébral. Il est un outil précieux pour améliorer la prise en charge de pathologies variées comme l'autisme, Parkinson, la dépression résistante. Il aide à repérer quelles zones du cerveau sont lésées. « On peut prendre des décisions thérapeutiques plus pertinentes et efficaces, et prédire l'évolution d'une maladie comme Parkinson, par exemple. Ce qui évite de perdre du temps avec des thérapies inadaptées », poursuit le Pr Vérin. Le CHU d'Orléans a acquis quatre casques, à 4 000 euros l'unité.

relevant des compétences infirmières : ECG, Holter, index de pression systolique (IPS), mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA). Le médecin ou le patient pourront prendre rendez-vous directement avec l'infirmière. Deuxième action : dans la continuité des missions de la CPTS, en cas de visites spontanées de patients, s'ils s'avèrent qu'ils n'ont pas de médecin traitant, l'infirmière les recensera. Elle pourra également leur proposer un bilan de prévention et un temps d'échange, afin de savoir s'il est nécessaire ou non de les prioriser auprès des médecins. « *Je ne suis pas là pour remplacer les praticiens mais bien pour un appui territorial* », précise Madison Nivet, l'infirmière du bus. Quatre communes ont été identifiées pour accueillir le bus dès cet été : Argenton-sur-Creuse, Saint-Gaultier, Eguzon et Saint-Benoit-du Sault.

EN PRATIQUE

Des outils pour accompagner les victimes de psychotraumatisme

Le Centre national de ressources et résiliences (CN2R) propose aux professionnels de santé et de l'enfance des [fiches pratiques](#) pour repérer, accompagner et orienter les patients atteints de trouble de stress post-traumatique. Ces outils visent à favoriser le rétablissement des victimes et à améliorer leur qualité de vie. L'une des fiches, consacrée aux [troubles de l'usage de substances \(TUS\)](#), a pour objectif d'offrir aux professionnels des repères clairs pour mieux comprendre et identifier la pathologie duelle, en intégrant des savoirs clés et des « bons réflexes » à adopter. D'autres fiches concernent l'accueil de la parole de l'enfant, les troubles psychiques comme le trouble du spectre de l'autisme, le trouble dissociatif de l'identité ou le trouble de la personnalité borderline.

Le CN2R a par ailleurs publié plusieurs [vidéos thématiques d'experts sur Youtube](#) pour expliquer comment venir en aide aux victimes de stress post-traumatiques en

cas de deuil, à la suite de violences sexuelles, d'un exil forcé ou d'une catastrophe naturelle.

APPELS À PROJETS

AMI Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD

Action ESMS & clubs 2025

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements de santé

Création de 3 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) en région Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Atelier prévention des chutes

Le **11 juin**, de 14h30 à 16h, au sein de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) Automne Paisible d'Autrèche, le Centre de soins infirmiers HUMENSIA de Château-Renault organise, en partenariat avec SIEL Bleu, une action d'information, de sensibilisation et de prévention des chutes. Cette initiative vise à promouvoir les bonnes pratiques de santé, en mettant l'accent sur le maintien d'une activité physique adaptée. L'atelier, gratuit, est ouvert à tous, sans inscription.

Biennale de la santé sur le thème de la santé environnementale

Le **14 juin** de 9h à 18h, le Centre de Congrès Champs-Élysées d'Issoudun accueille La Biennale de la santé. Objectif : mobiliser les acteurs du territoire et influencer les comportements individuels et collectifs en sensibilisant, informant et échangeant sur la prévention santé et l'environnement, sur les risques sanitaires et les moyens de prévention à disposition de chaque personne.

Action de prévention de la CPTS Sud 28

Le **14 juin** de 10h à 18h, au centre E. Leclerc de Saint-Denis-Lanneray, une grande action de prévention sur l'alimentation équilibrée est organisée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud 28 et par l'association Action de santé libérale en équipe (Asalée). Les professionnels de santé du territoire seront disponibles pour répondre à toutes les questions des participants.

Portes ouvertes du Centre de Simulation Orléans (CeSimO),

Le **17 juin**, de 10h à 16h au CHU d'Orléans, le centre de simulation ouvre ses portes. Au programme : visite des locaux, observation d'une session de simulation en temps réel, discussion sur les projets. Des sessions pluriprofessionnelles des services des CHU et des ateliers procéduraux avec des étudiants en médecine seront également organisés. Confirmation de présence souhaitée : direction.communication@chu-orléans.fr

Conférences, ateliers, projections de films sont au programme.

Dispositif "La Loire à don'f"

Le **14 juin**, de 14h à 18h, à Tours, La Loire à don'f organise la deuxième édition des Olympiades du don d'organes. 30 personnes greffées de la région Centre-Val de Loire, en équipe avec des soignants, participeront à ces Olympiades, place Anatole France. L'objectif est de célébrer les donateurs et leurs familles, de promouvoir le don et de montrer l'efficacité de la greffe. Tout au long de la journée, il sera possible de participer à des animations gratuites et de se restaurer.

Formation e-learning sur le cancer du pancréas

Le cancer du pancréas reste l'un des plus redoutables, avec un diagnostic souvent tardif et des défis thérapeutiques majeurs. Pour mieux accompagner les professionnels de santé dans la prise en charge de cette maladie, le Dispositif spécifique régional du cancer (DSRC) OncoCentre lance une formation e-learning complète et accessible à tous les professionnels du premier recours, afin d'aborder l'épidémiologie, les signes d'appel, l'imagerie, le diagnostic et le parcours de soins pluridisciplinaire. Lien e-learning : [OncoCentre – Réseau de Cancérologie de la Région Centre » e-learning Cancer du pancréas.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Bruno Bénard, directeur des PEP 18

Bruno Bénard est depuis le 12 mai directeur des PEP 18 (pupilles de l'enseignement public). Éducateur spécialisé de formation, titulaire d'un master de management des organisations sociales, Bruno Bénard, 55 ans, a dirigé plusieurs établissements d'accompagnement de jeunes et adultes fragilisés par leur parcours à Caen.

« Mon moteur est d'accompagner les personnes fragilisées et de gommer les inégalités pour les réduire au maximum, c'est le fil conducteur de mon engagement », confie Bruno Bénard à la Lettre Pro. Entreprise de l'économie

sociale et solidaires les PEP 18 sont la « principale association en taille du Cher », qui regroupe une trentaine d'établissements, compte plus de 750 salariés et accompagne 3 300 personnes enfants ou adultes. Le nouveau directeur s'est fixé comme priorités de mettre en place des dispositifs DAME pour l'enfance et d'accompagner les personnes en situation de handicap sur le territoire en

encourageant l'autodétermination. A noter qu'Eric Gauthier est devenu le nouveau président des Pep18.

In memoriam



Le Dr Eric Revue, ancien chef des urgences du centre hospitalier de Chartres, est décédé jeudi 22 mai, à l'âge de 61 ans. Arrivé en 2012 depuis l'hôpital de Dreux, il avait quitté le CH de Chartres en 2019 après avoir « entièrement restructuré le service des urgences, décrit Pierre Best, directeur des Hôpitaux de Chartres dans [L'Echo Républicain](#). »
« *C'était un avant-gardiste, il avait aussi formé et réussi à fidéliser notre personnel médical et paramédical* », salue auprès du quotidien régional Abdessamed Saddar, chef du service des urgences de l'hôpital de Chartres. À Chartres, le Dr Revue avait également créé une charte pour l'accueil des personnes vulnérables et en situation de handicap. Après un séjour à Mexico, le Dr Revue avait monté un partenariat avec la faculté de médecine de Monterrey (Mexique) pour que des médecins mexicains soient formés en Europe, notamment à Chartres. En 2019, il avait quitté le centre hospitalier de Chartres pour rejoindre l'hôpital de Lariboisière (AP-HP), où il était chef de service des urgences/SMUR.

LA SANTÉ RECRUTE



Médecin à Cerelles en pôle de santé pluridisciplinaire

Médecin spécialiste (dermatologue ou rhumatologue) à Langeais, en cabinet médical

Médecin à St Jean le Blanc en maison médicale

Médecins en centre de santé à Montargis

Poste de médecin départemental de PMI CD 45

Animateur CLS Beauce Val de Loire

Gestionnaire administratif et budgétaire H/F

Poste de médecin de PMI CD45

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 73 du 6 juin 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)